



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2005/WG.22/2
29 août 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Soixante-deuxième session
Groupe de travail chargé d'élaborer un projet d'instrument
normatif juridiquement contraignant pour la protection
de toutes les personnes contre les disparitions forcées
Genève, 12-23 septembre 2005

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Président-Rapporteur.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Organisation des travaux.
5. Élaboration d'un projet d'instrument normatif juridiquement contraignant pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées conformément aux résolutions 2001/46, 2002/41, 2003/38, 2004/40 et 2005/27 de la Commission.
